

là les biens , connus sous le nom de patrimoine de saint Remi , que l'église de Reims possédait en Provence sur le territoire de l'antique Glanum (1). Certain du crédit de l'archevêque auprès de Charles, Gérard le conjurait d'employer son ministère pour prévenir des excès qui provoqueraient de pareilles représailles.

*Hincmar lui répondit avec la circonspection d'un homme d'église et de cour, que rien ne pouvait justifier l'envahissement des biens ecclésiastiques , mais que si quelqu'un avait cette audace , il s'en affligerait moins pour lui-même que pour l'usurpateur. Quant à des remontrances , il se serait bien gardé d'en fatiguer son Seigneur sur de vains bruits , mais qu'après ce qu'il venait d'apprendre d'une personne aussi digne de foi , il n'hésiterait pas à remplir les devoirs sacrés de son ministère. A l'embarras de cette réponse, il est facile de conjecturer que les dispositions hostiles du roi n'étaient point un secret pour Hincmar ; elles ne tardèrent pas à se manifester.*

Nous avons supposé, avec les meilleurs critiques, que Gérard, comte de Provence, était le même personnage que Gérard, comte de Bourges ou du Berry. L'absence des noms propres, qui n'étaient point en usage, comme nous l'avons déjà dit, laisse une grande obscurité dans l'histoire de cette époque. Les noms eux-mêmes étant peu variés, il devient souvent impossible de se reconnaître au milieu des nombreux Gérard, Bernard et autres homonymes que citent pêle-mêle les chroniqueurs sans autre désignation. Quoi qu'il en soit, l'identité du comte de Provence et de Bourges nous a paru suffisamment démontrée par la haine de Charles-le-Chauve envers l'un et l'autre.

Egfred ou Egfried, seigneur déjà riche et puissant en Aquitaine, alla trouver ce Prince et acheta de lui, à beaux deniers, le comté de Bourges jusqu'alors tenu par Gérard. Dépouillé sans avoir été accusé ni même entendu, celui-ci résista. Egfred, muni du diplôme royal, se dirigeait vers Bourges, lorsqu'il fut ren-

(1) Ces biens avaient été donnés à saint Remi, évêque de Reims, par un nommé Benedictus, dont il avait exorcisé la fille. Il en est question dans son testament, de l'an 530, et c'est à partir de cette époque, sans doute, que l'ancien nom de Glanum s'est changé en celui de Saint-Remi.